

FORMULAIRE 51-102
DÉCLARATION DE CHANGEMENT IMPORTANT

1. Dénomination et adresse de la société

BRP Inc. (« **BRP** » ou la « **Société** »)
726, rue Saint-Joseph
Valcourt, Québec
J0E 2L0

2. Date du changement important

Le 1^{er} juin 2017.

3. Communiqués

Des communiqués de presse ont été diffusés par l'intermédiaire de Marketwired le 1^{er} juin 2017 et le 8 juin 2017 et ont été déposés auprès de chacune des autorités en valeurs mobilières du Canada par l'entremise de SEDAR.

4. Résumé du changement important

Le 1^{er} juin 2017, BRP a annoncé son intention de faire une importante offre publique de rachat (l'« **offre** ») visant le rachat aux fins d'annulation de ses actions à droit de vote subalterne (les « **actions** ») pour un prix de rachat global d'un maximum de 350 000 000\$. Des précisions quant aux modalités et conditions de l'offre ont été annoncées le 8 juin 2017. L'offre sera réalisée au moyen d'une « procédure d'adjudication à la hollandaise modifiée » et d'un dépôt proportionnel. Les porteurs d'actions et d'actions à droit de vote multiple qui souhaitent déposer leurs actions en réponse à l'offre auront le droit de les déposer aux termes : (i) de dépôts aux enchères dans lesquels ils mentionneront le nombre d'actions déposées à un prix d'au moins 37,00 \$ et d'au plus 44,00 \$ l'action par tranche de 0,10 \$ par action, (ii) de dépôts au prix de rachat dans lesquels ils ne mentionneront pas de prix par action, mais s'engageront plutôt à faire racheter un certain nombre d'actions au prix de rachat qui sera établi dans le cadre des dépôts aux enchères, ou (iii) de dépôts proportionnels dans lesquels ils s'engageront à vendre, au prix de rachat qui sera établi dans le cadre des dépôts aux enchères, un certain nombre d'actions qui leur permettra de maintenir leur participation proportionnelle dans BRP après l'offre.

5.1 Description circonstanciée du changement important

Le 1^{er} juin 2017, BRP a annoncé l'offre visant le rachat aux fins d'annulation de 350 000 000 \$ de ses actions au maximum, à un prix de rachat déterminé par BRP. Des précisions quant aux modalités et conditions de l'offre ont été annoncées le 8 juin 2017. L'offre sera réalisée au moyen d'une « procédure d'adjudication à la hollandaise modifiée » et d'un dépôt proportionnel. Les porteurs d'actions et d'actions à droit de vote multiple qui souhaitent déposer leurs actions en réponse à l'offre auront le droit de les déposer aux termes : (i) de dépôts aux enchères dans lesquels ils mentionneront le nombre d'actions déposées à un prix d'au moins 37,00 \$ et d'au plus 44,00 \$ l'action par tranche de 0,10 \$ par action, (ii) de dépôts au prix de rachat dans lesquels ils ne mentionneront pas de prix par action, mais s'engageront plutôt à faire racheter un certain nombre d'actions au prix de rachat qui sera établi dans le cadre des dépôts aux enchères, ou (iii) de dépôts proportionnels dans lesquels ils s'engageront à vendre, au prix de rachat qui sera établi dans le cadre des dépôts aux enchères, un certain nombre d'actions qui leur permettra de maintenir leur participation proportionnelle dans BRP après l'offre.

Les porteurs d'actions à droit de vote multiple auront le droit de participer à l'offre. Les actions à droit de vote multiple dont il sera proposé à BRP de prendre livraison seront converties en

actions, à raison de une pour une, immédiatement avant la prise de livraison. Beaudier Inc., 4338618 Canada Inc. et Bain Capital Luxembourg Investments S. à r. l., qui détiennent collectivement environ 65,3 % des actions émises et en circulation de BRP, ont informé BRP qu'ils ont l'intention de procéder par voie de dépôts proportionnels dans le cadre de l'offre afin de maintenir leur participation proportionnelle dans BRP après l'offre. Au 7 juin 2017, BRP avait 32 802 665 actions et 79 023 344 actions à droit de vote multiple émises et en circulation.

Le prix de rachat qui sera payé par BRP pour chaque action valablement déposée sera établi en fonction du nombre d'actions valablement déposées aux termes des dépôts aux enchères et des dépôts au prix de rachat et des prix indiqués par les actionnaires qui font des dépôts aux enchères. Le prix de rachat sera le prix le plus bas qui permet à BRP de racheter des actions jusqu'à concurrence du montant maximal disponible pour les dépôts aux enchères et les dépôts au prix de rachat établis conformément aux conditions de l'offre. Les actions déposées au prix de rachat ou sous le prix de rachat définitif seront rachetées à ce prix de rachat. Les actions qui ne font pas l'objet d'une prise de livraison en réponse à l'offre, y compris les actions déposées aux termes des dépôts aux enchères à des prix supérieurs au prix de rachat, seront restituées aux actionnaires.

Si le prix de rachat global des actions qui ont valablement fait l'objet de dépôts aux enchères et de dépôts au prix de rachat est supérieur au montant disponible pour les dépôts aux enchères et les dépôts au prix de rachat, BRP rachètera sur une base proportionnelle les actions des porteurs d'actions qui ont fait des dépôts au prix de rachat ou des dépôts à l'enchère inférieurs ou égaux au prix de rachat définitif, étant toutefois entendu que les porteurs de lots irréguliers (porteurs de moins de 100 actions) ne seront pas assujettis à la réduction proportionnelle.

BRP prévoit que l'offre prendra fin à 23 h 59 (heure de Montréal) le 17 juillet 2017, sauf si elle est retirée ou prolongée. L'offre ne sera pas conditionnelle au dépôt d'un nombre minimal d'actions. L'offre sera toutefois assujettie à d'autres conditions et BRP se réservera le droit, sous réserve des lois applicables, de retirer ou de modifier l'offre si certains événements se produisent avant le paiement des actions déposées.

BRP prévoit envoyer par la poste vers le 12 juin 2017 l'offre de rachat, la circulaire d'offre publique de rachat et les documents connexes officiels qui renferment les modalités et conditions de l'offre, les instructions de dépôt des actions et les facteurs dont ont tenu compte BRP, son comité spécial et son conseil d'administration pour décider d'approuver l'offre, entre autres. Ces documents seront déposés auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières compétentes et pourront être consultés sans frais sur SEDAR au www.sedar.com. Les actionnaires sont priés de lire attentivement l'offre de rachat, la circulaire d'offre publique de rachat et les autres documents connexes avant de prendre une décision relativement à l'offre.

Le conseil d'administration de BRP a approuvé la présentation de l'offre. Toutefois, BRP, son comité spécial ou son conseil d'administration, le courtier-gérant ou le dépositaire n'ont pas recommandé aux actionnaires de déposer ou d'éviter de déposer leurs actions en réponse à l'offre. Les actionnaires sont instamment priés d'évaluer soigneusement l'information contenue dans l'offre, de consulter leurs propres conseillers financiers, conseillers juridiques, conseillers en placement et conseillers fiscaux et de prendre leurs propres décisions relativement au dépôt des actions en réponse à l'offre et, le cas échéant, relativement au nombre d'actions et au prix des actions à déposer.

BRP a retenu les services de RBC Dominion valeurs mobilières Inc., société membre de RBC Marchés des Capitaux, en qualité de courtier-gérant dans le cadre de l'offre et de Société de fiducie Computershare du Canada (« **Computershare** »), en qualité de dépositaire. Les questions ou demandes d'information peuvent être adressées à Computershare, en qualité de dépositaire de l'offre, au 1 800 564-6253 (sans frais en Amérique du Nord) ou au 1 514 982-7888 (hors de l'Amérique du Nord) ou à RBC Dominion valeurs mobilières Inc., en qualité de courtier-gérant dans le cadre de l'offre au 1-855-214-1269 (sans frais).

5.2 Information sur les opérations de restructuration

Sans objet.

6. Application du paragraphe 2 de l'article 7.1 du Règlement 51-102

Sans objet.

7. Information omise

Aucune.

8. Membre de la haute direction

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Paule Morisset, directrice, Services juridiques - valeurs mobilières, corporatif et finance de BRP au 514 732-7062.

9. Date de la déclaration

Le 12 juin 2017.